

# La ville saisie par les actes de langage

Isabelle Chesneau

▶ **To cite this version:**

Isabelle Chesneau. La ville saisie par les actes de langage : Introduction. Parenthèses. La ville mot à mot, , 2021, Eupalinos, 978-2-86364-686-1. hal-03944117

**HAL Id: hal-03944117**
**https://hal.science/hal-03944117**

Submitted on 17 Jan 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Isabelle Chesneau (sous la direction de)

# La ville mot à mot

Marseille, éd. Parenthèses, coll. « Eupalinos », 2021

# Introduction

## LA VILLE SAISIE PAR LES ACTES DE LANGAGE

Depuis les travaux fondateurs des années 1960-1970 (Lefebvre, Choay, Claval), le questionnement sur le langage en études urbaines a évolué avec le temps. De même que la sémiologie urbaine était au service d'une critique du fonctionnalisme en urbanisme et rappelait l'importance des représentations, de l'imaginaire, des cheminements, etc., donnant à la ville un sens et une poétique[1], nos questionnements actuels en matière langagière s'ancrent dans un autre contexte, celui notamment de la ville sans limite, diffuse, financiarisée, en prise avec le changement climatique, etc., lesquels ne sont sans doute pas moins engagés qu'hier dans un débat sur la production de la ville.
Le déploiement des réseaux numériques, l'essor de l'économie de fonctionnalité (blablacar, airbnb, etc.), la volonté grandissante de réguler « intelligemment » les flux urbains (*smart city*), etc., ont rendu manifeste un trait essentiel des villes : leur production ne mobilise pas que des ressources matérielles. La transition numérique transforme profondément les modes de conception et de réalisation des ouvrages, mais il serait réducteur de considérer que seuls les outils mathématiques[2] et les algorithmes constituent cette part immatérielle de la formation des espaces bâtis et non-bâtis. Comme l'ont précisément montré les travaux passés des sémiologues de l'urbain, le langage est, lui aussi, un puissant mode de codage[3].

Loin d'être neutre, cette « codification » agit sur notre perception du réel, contribue à le conformer/performer[4] et explique que, dans ce champ des études urbaines, certains chercheurs s'efforcent, sans relâche, de repérer l'influence des mots sur la production et la pensée de la ville[5]. C'est ce qui a conduit, par exemple, Richard Harris et Charlotte Vorms[6] à se demander, à propos des catégories appliquées aux espaces péri-urbains (diffus, dispersé, *urban sprawl*,

---

[1] Citons, entre autres : BACHELARD, Gaston, *La Poétique de l'espace*, Paris, PUF, 1994 [1957] ; LYNCH, Kevin, *The Image of the City*, Cambridge, Mass., The M.I.T Press, 1959 ; CHOAY, Françoise, « Sémiologie et urbanisme », *in* CHOAY, Françoise et *al*., *Le sens de la ville*, traduit de l'anglais par MARTIN, Jean-Paul, Paris, Le Seuil, 1972 [éd. angl. 1970], pp. 9-30 ; LEFEBVRE, Henri, *La production de l'espace*, Paris, Anthropos, 1974 ; CLAVAL, Paul, « Géographie et sémiologie », *Espace géographique*, 3-2, 1974, pp. 113-119 ; SANSOT, Pierre, *Poétique de la ville*, Paris, A. Colin, 1997.
[2] BARTHELEMY, Marc, *Morphogenesis of spatial networks*, New York, NY, Springer Berlin Heidelberg, 2017.
[3] TSIVACOU, Ioanna, « The written form of planning », *Scandinavian Journal of Management*, 12-1, mars 1996, p. 69-88.
[4] AUSTIN, John L., *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil, 1970 [éd. angl. 1962].
[5] OSTROWETSKY, Sylvia, « L'urbain comme acte de langage. Espace et sociologie », *Les Annales de la recherche urbaine*, 64-1, 1994, pp. 40-45 ; LUSSAULT, Michel, « L'espace pris aux mots », *Le Débat*, 92-5, 1996, pp. 99-110 ; RATOUIS, Olivier, DESMARCHELIER, Dominique, *La ville entre dire et faire*, Lyon, ENS éditions, 2003 ; DEPAULE, Jean-Charles (sous la direction de), *Les mots de la stigmatisation urbaine*, Paris, éd. de la MSH, 2006 ; TOPALOV, Christian et *al*., *L'aventure des mots de la ville*, Paris, Robert Laffont, 2010 ; BETTONI, Giuseppe, HEALEY, Patsy (sous la direction de), « L'élaboration des concepts de planification "communicative" et "collaborative" », *in* BETTONI, Giuseppe, HEALEY, Patsy (sous la direction de), *Gouverner les territoires : antagonismes et partenariats entre acteurs publics*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2011, pp. 61-93 ; FIJALKOW, Yankel (sous la direction de), *Dire la ville c'est faire la ville : la performativité des discours sur l'espace urbain*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2017.
[6] HARRIS, Richard, VORMS, Charlotte (sous la direction de), *What's in a name?: talking about urban peripheries. Global Suburbanisms*, Toronto, University of Toronto Press, 2017.

etc.), ce qu'il y avait dans un nom ? Pour se défaire de désignations abstraites et importées, ils ont étudié l'usage de la langue ordinaire, c'est-à-dire les mots formés en contexte et en fonction de configurations spatiales précises (Beijing, Rio de Janeiro, Sofia, etc.), afin de questionner la tendance à l'abstraction et à la normalisation du langage technique menant à une déréalisation des phénomènes urbains[7]. Dans le même sens, est-il inutile de se demander ce que l'on veut dire lorsque l'on qualifie la ville d'« intelligente » ou de « créative » ? De quelle manière ces désignations influencent-elles les politiques publiques (faites de langue) et plus largement notre conception de la ville[8] ? S'agit-il de termes forgés pour nommer de nouvelles réalités urbaines[9] ou de mots issus d'une *novlangue* qui, tels des masques, empêchent de penser le phénomène qu'ils désignent ?

Le but de cet ouvrage[10] est d'examiner la manière dont cette relation essentielle entre production des formes urbaines urbain et langage évolue dans le cadre des pratiques actuelles de projet qui confèrent au langage une dimension stratégique. Car, qu'il s'agisse des techniques de communication et de marketing territorial, du recours à des dispositifs de participation et à des procédures de délibération (projet négocié), des démarches de labellisation, des opérations de qualification juridique ou de construction des catégories statistiques des espaces bâtis, ou bien encore de la babélisation des langues professionnelles au sein des projets urbains, etc., un grands nombre de pratiques professionnelles nous ramène au pouvoir du langage, à la sûreté qu'il apporte aux échanges aussi bien qu'au doute qu'il instille[11].

*Caractérisation des actes de langage*

On doit à John Austin une théorie des actes de langage (*speech acts*). Contrairement à l'approche sémantique dont l'objectif est d'examiner les relations des signes avec la réalité, l'approche austinienne – prolongée ensuite par celle de Searle – se caractérise par une visée pragmatique : peut-on, avec des mots, faire des choses[12], autrement dit leur attribuer un caractère performatif ? Le penser, comme le résume simplement Barbara Cassin[13], signifie que la parole ne consiste pas seulement à *parler de* (constatation) ou à *parler à* (discours), mais à agir : dire et faire deviennent ainsi une seule et même action. Cette conception du langage conduit à étudier les relations des signes avec leurs utilisateurs, en considérant à chaque fois les contextes d'énonciation et les effets qu'ils produisent.

---

[7] CHAUVIER, Éric, *Les Mots sans les choses*, Paris, Allia, 2014.
[8] FISCHER, Frank, FORESTER, John (sous la direction de), *The Argumentative turn in policy analysis and planning*, Durham, N.C., Duke University Press, 1993.
[9] RIVIERE D'ARC, Hélène (sous la direction de), *Nommer les nouveaux territoires urbains*, Paris, Maison des sciences de l'homme : UNESCO, 2001.
[10] Ce livre est issu d'un groupe de travail de l'UMR CNRS AUSser qui a organisé en décembre 2017 deux journées d'études visant à rassembler des chercheurs travaillant sur la dimension langagière de la production des formes urbaines.
[11] BEAUCIRE, Francis, DESJARDINS, Xavier, *La ville prise aux mots*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2017.
[12] Il élabore cette théorie à travers une série de conférences qu'il prononce à l'université Harvard en 1955 et qui seront publiées en 1962, à titre posthume. Cet ouvrage intitulé *How to do Things with Words* est traduit en français en 1970 sous le titre : *Quand dire, c'est faire*.
[13] CASSIN, Barbara, *Quand dire, c'est vraiment faire : Homère, Gorgias et le peuple arc-en-ciel*, 2018.

Selon cette perspective, plutôt que de considérer les énoncés comme des actes locutoires, porteurs d'une signification (pouvant être vraie ou fausse), l'enjeu est de déterminer la force et les effets des mots (avérés ou non) sur la production des formes et les représentations de l'espace urbain. Dit autrement, le langage n'est pas envisagé comme un simple moyen de communication, mais comme une *techné* à part entière *:*

> « Ce que cette idée suppose [...] ce sont des opérations de désignation : le langage est un outil en tant qu'il émane du frottement de l'homme et de ce qu'il entoure, en tant qu'il résulte, comme l'outil ou le récipient, de ce que les Grecs appelaient le poïen, qui est le faire en général, c'est-à-dire ce par quoi l'homme, via des gestes, des mots, des objets, configure sa propre sphère d'habitation au sein d'un monde qui l'effraie et le fascine[14]. »

*Les actes de langage et la production de la ville*

Les auteurs de la première partie de cet ouvrage s'attachent tous à « prendre au sérieux les indices langagiers[15] » (Chauvier, Devisme), c'est-à-dire à comprendre le « pouvoir des mots[16] » dans le cadre de situations urbaines singulières, où dominent des enjeux de mobilité (Grand Paris Express, projets de tramway dans les principales villes françaises), de communication et de marketing territorial (la ville « des fous »). Seul le dernier texte (Fijalkow, Maresca) traite d'un aspect plus institutionnel de la performativité du langage, en abordant la récente révision des catégories juridiques du mal logement.

Parmi ces cinq contributions, se dessinent différents usages de la notion de performativité.
Le premier – le plus évident dans un contexte de concurrence urbaine – consiste à mettre en valeur les avantages d'une ville au moyen de slogans (du type « *I love NY* »), de campagnes de communication (Redondo) ou bien encore en travaillant la dénomination d'une intercommunalité pour favoriser le tourisme et l'ancrage des entreprises, quitte à consentir à quelques arrangements avec l'histoire du territoire (Moulène). « Se démarquer » coûte que coûte (Chauvier, Devisme), même en passant par la formule dépréciative (« Charleroi, plus laide ville du monde »), devient une fin en soi.

Un deuxième usage commun à plusieurs textes (Chauvier, Devisme ; Fleury, Nivet et Texier-Rideau) concerne l'instrumentation de la performativité du langage contre les effets du temps. Dans le cadre des projets urbains, ceux-ci peuvent être délétères. En effet, ce sont généralement des entreprises a souffle long, demandant souvent plusieurs dizaines d'années pour se concrétiser. Maintenir les intentions initiales sur de telles durées est délicat et implique de devoir trouver des stratégies pour se prémunir des conséquences de changements, d'acteurs et/ou de conjonctures. Ce que l'on appelle dans le jargon professionnel le « concept » est ainsi bien souvent un moyen pour contenir le projet dans une logique unique,

---

[14] BAILLY, Jean-Christophe, *Sur la forme*, Paris, Manuella Éditions, p. 41.
[15] Laurent, COUDROY DE LILLE et Olivier RATOUIS reprendront eux aussi l'expression dans leur texte sur la « Genèse et chronologie d'une langue de l'urbanisme », placée en seconde partie d'ouvrage.
[16] BOUTET, Josiane, *Le pouvoir des mots*, Paris, La Dispute, 2010.

en l'isolant de sa réalité sociale et lui assurer une certaine permanence dans le temps. Cela renvoie au principe d'encodage que nous évoquions précédemment. À l'inverse, comme dans le cas du Grand Paris Express, le recours à l'examen des mots peut être envisagée comme une stratégie pour ralentir un processus de décision jugé trop court par les acteurs impliqués, c'est-à-dire comme un stratagème, cette fois, pour dilater le temps.

Enfin, la performativité du langage peut aussi servir à forger une « communauté de pratique » entre des professionnels issus de métiers différents (Fleury, Nivet et Texier-Rideau) ou aider à fédérer des territoires autour d'une même bannière (Moulène). Ici, les mots servent à construire des collectifs qui dépassent les identités individuelles, à imaginer un *Après Babel* (Steiner, 2010). La performativité ne repose pas seulement sur l'existence d'une langue commune, mais sur le processus social qu'elle a exigé pour se mettre en place et qui en assure du même coup le caractère performant.

L'examen du pouvoir des mots auquel est consacrée cette partie ne se veut pas seulement compréhensif. Qui dit performance, dit aussi évaluation[17]. Si les actes de langage sont susceptibles d'avoir une force, celle-ci peut néanmoins être plus ou moins couronnée de succès[18].

Un des principaux sièges d'insuccès de la performativité du langage est le principe de non-identité, mis en évidence dès les années 1930 par Alfred Korzybski[19] et connu par ce célèbre aphorisme : « une carte n'est pas le territoire », que rappelle Frédéric Moulène. Entre un mot et une chose, comme aimait à le souligner Marcel Roncayolo[20] subsiste toujours un « je-ne-sais-quoi » d'insaisissable, un écart source bien souvent de malentendu. Il n'est donc pas si sûr « Quand il s'agit du monde social, [que] les mots [fassent] les choses[21] » : quel mot pourrait prétendre à être une catégorie universelle ? C'est bien une des principales difficultés à laquelle se sont heurtés les participants de l'« Atelier des Places » dans le cadre du Grand Paris Express[22] (Fleury, Nivet et Texier-Rideau) : comment s'entendre sur les mots, même les plus simples comme celui de « place », lorsqu'ils sont chargés de tant de significations ? Que disent-ils sous couvert « d'aller sans dire » ?

Nous voyons ici qu'il est aisé de confondre observations et inférences[23], c'est-à-dire de préjuger des attributs d'un espace sans en passer par un examen critique préalable. N'est-ce pas justement ce qui se produit lorsqu'une localité est stigmatisée (Chauvier, Devisme ;

---

[17] CASSIN, *op. cit.*
[18] ORFEUIL, Jean-Pierre, WIEL, Marc, *Grand Paris. Sortir des illusions, approfondir les ambitions*, Paris, Éditions Scrineo, 2012.
[19] KORZYBSKI, Alfred, *Une carte n'est pas le territoire : prolégomènes aux systèmes non aristotéliciens et à la sémantique générale*, Paris, éd. de l'Éclat, 1998 [éd. américaine 1933].
[20] RONCAYOLO, Marcel, CHESNEAU, Isabelle, *L'abécédaire de Marcel Roncayolo*, Gollion (Suisse) ; Paris, Infolio, 2011, p. 11.
[21] BOURDIEU, Pierre, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, éd. du Seuil,1994, p. 138.
[22] Les soixante-huit nouveaux pôles de mobilité qui devraient voir le jour autour des gares du Grand Paris Express sont appelées les « places » du Grand Paris. La Société du Grand Paris a mis en place un groupe de réflexion sur l'intermodalité et les espaces publics à l'échelle du Grand Paris Express, appelé « Atelier des places du Grand Paris ».
[23] KORZYBSKI, *op.cit*.

Moulène) ? Renverser le stigmate est alors une entreprise de longue haleine que les stratégies de communication ne parviennent pas toujours à mener à bien.

Plus étonnant reste cependant le manque de performance de certaines qualifications juridiques qu'examinent Yankel Fijalkow et Bruno Maresca dans leur texte. On pourrait penser que le but d'une convention juridique est d'être performative. Par exemple, pour les juristes, un être humain, lorsqu'il est vivant, est une personne mais, une fois mort, il devient une chose. Le droit peut paraître étrange, mais la reconstruction qu'il opère par le langage vise à rendre possible la vie en société[24]. Or, ces deux auteurs montrent que la requalification en « indigne » des différentes désignations du mauvais logement a, au contraire, contribué à masquer les processus sociaux à l'œuvre et à rendre les politiques publiques inefficaces.

Ces différentes mises en question, comme l'indiquent Éric Chauvier et Laurent Devisme, invitent à faire évoluer notre conception de la performativité des actes de langage, au moins de deux manières si l'on suit les textes de cette première partie.

En premier lieu, il convient de retrouver les situations d'énonciation et d'identifier les locuteurs. Les mots décontextualisés, se chargeant de connotations diverses, implicites et vagues, finissent par masquer le réel, le stigmatiser ou le falsifier. C'est un des risques que constitue, par exemple, le recours à la métaphore s'écartant exagérément du sens littéral des mots. Revenir à leur dénotation nécessite d'en rechercher les informations et la source, de remonter aux « métadonnées » en quelque sorte. Dans ce retour au contexte, les récepteurs doivent aussi être pris en compte. Ces derniers sont souvent oubliés comme le soulignent Yankel Fijalkow et Bruno Maresca dans leur analyse de la notion d'indignité : elle renvoie à un état du logement constaté, quand celle d'insalubrité qui la précédait, désignait explicitement une victime. Comme l'argumentent les deux chercheurs, ce changement de qualification décrit autant les conditions de logement que l'action de l'État auteur de ces catégories. Faire évoluer la performativité des actes de langage doit donc passer par une confrontation de l'évaluation du locuteur à celle du récepteur.

En second lieu, comme le soulignent les chercheurs impliqués dans l'Atelier des Places (Fleury, Nivet et Texier-Rideau), la performativité du langage exige de douter en permanence du sens des mots et de les réexaminer sans cesse. Parce que chaque situation professionnelle ou position sociale affectent leur sens, certaines évidences langagières sont à réinterroger. Cette démarche critique permet de repérer les préjugés, de mesurer la part du subjectif et d'éviter les faux débats, pour tenter de poser les enjeux urbains plus justement. Plus fondamentalement, c'est une manière de partager le lexique proprement urbain avec toutes les parties prenantes d'un projet, de sortir du piège de l'abstraction techniciste et de rendre possible un espace de débat sur les transformations en cours et de construire un monde commun.

*Les actes de langage et leur dynamique dans l'espace et le temps*

[24] HERMITTE, Marie-Angèle, « Le droit est un autre monde », *Enquête. Archives de la revue Enquête*, 7, novembre 1999, pp. 17-37.

Par nature, les mots cheminent, passent les frontières géographiques ou disciplinaires, se diffusent d'un groupe social à l'autre, d'un texte à l'autre, font carrière, ressurgissent d'une époque lointaine, deviennent à la mode ou tombent en désuétude : en résumé, ils sont mobiles et c'est à cette variabilité du langage que s'attache la seconde partie du livre.

Une telle dynamique questionne la performativité de la langue de l'urbanisme, à la fois parce qu'une réalité uniforme peut avoir des désignations différentes au cours du temps ou bien, au contraire, parce qu'un même mot peut nommer des espaces de nature dissemblable (le mot « cité » par exemple). Raison pour laquelle « l'urbanisme depuis longtemps dispose d'une dimension réflexive et s'interroge sur son propre vocabulaire » (Coudroy de Lille, Ratouis). Parmi les questions récurrentes, celle de savoir comment nommer le nouveau est la plus abordée par les différents auteurs. À problème nouveau, faut-il faire appel à des mots neufs (néologismes) ou à des mots consolidés capables d'inscrire un changement dans une continuité ? Les réponses à cette question ont varié historiquement.

Pour les Grecs de l'Antiquité (Mathé), la performance du langage s'apprécie à sa justesse et puise de ce fait dans une culture héritée et partagée. Ainsi, « Pollux n'a pas pour but de donner des mots pour écrire une véritable histoire de la ville, mais celui d'offrir les moyens lexicaux de rattacher le présent à ces temps valorisés. […] employer des mots anciens n'est pas inutile pour, sous leur couvert, faire accepter de nouvelles composantes de l'espace urbain qui reflètent des changements dans les manières de vivre et de penser. Pollux ne participe certes pas à une entreprise de communication, ni même ne se fait le relais d'une falsification consciente du langage par les édiles. Il atteste plutôt la façon dont le langage permet d'euphémiser l'étrange et l'étranger, de se les approprier. » *Via* les mots, il fait appel au connu pour amortir la nouveauté et calmer l'inquiétude que génère l'incertitude qui l'accompagne.

Chercher à atténuer la brutalité de certaines transformations urbaines peut aussi se doubler d'une idée de réparation des dommages causés comme le soulignent Laurent Coudroy de Lille et Olivier Ratouis : « Depuis les années 1980, le préfixe « re- » s'est imposé dans le langage des urbanistes […] La volonté de réformer le lexique se double de celle d'y parvenir sans inventer de toutes pièces de nouveaux mots, […] le répétitif « re » ne marque-t-il pas l'intention de retrouver un état antérieur des choses ? Comme si la ville s'était déviée d'une trajectoire naturelle, l'une des tâches des aménageurs étant alors d'en rétablir le cours. »

Ces deux chapitres nous montrent que la langue de l'urbanisme est foncièrement au service d'une pratique et non d'un discours. Préserver l'épaisseur temporelle des mots, favoriser un processus de stratification lexicale plutôt qu'un jeu de substitution ne renvoie pas ici à des précautions de langage, mais à une visée pragmatique – et sans doute politique (Mathé) – d'ancrer les espaces bâtis dans une histoire longue. Rien n'empêche d'ailleurs de donner à ces vieux mots un sens nouveau et de former ainsi des néologismes sémantiques[25].

[25] « On distingue classiquement deux sortes de néologismes : le néologisme ordinaire, unité pourvue d'une "forme" et d'un "sens" nouveaux, et le "néologisme de sens", acception nouvelle pour une unité déjà constituée. Si le néologisme ordinaire pourrait à première vue s'accommoder de la définition saussurienne du signe comme "union indissoluble d'un signifiant et d'un signifié", le néologisme de sens fait aussitôt éclater ce postulat d'une

Le recours aux néologismes de forme (ou ordinaires) constitue néanmoins un moyen bien plus fréquent depuis la première guerre mondiale pour décrire et penser des situations urbaines inédites. À travers l'analyse des travaux de Constantinos A. Doxiadis (Dimitriadi), de Siegfried Passarge (Jaquand) ou d'urbanistes depuis les années 1930 (Coudroy de Lille, Ratouis), on constate que le renouvellement des vocabulaires et la « siglaison [26] » qui l'accompagne (ZUP, ZAD, ZAC, etc.) s'inscrivent dans un processus de professionnalisation du métier d'urbaniste. Comme l'exposent ces différents textes, la création de nouveaux vocables ne vise pas qu'à décrire des situations sans précédent, mais aussi à signaler de nouvelles façons de penser et de produire la ville. Ainsi, apparaissent des « mots projet » à visée prescriptive et orientés vers la technique (tels l'ékistique de Doxiadis ou la notion de *stadtlandschaft*) et des « mots méthode » (*œcuménopolis*) qui mettent l'accent sur des procédures. Le recours au néologisme sert à introduire un point de vue neuf, en réfutant ou critiquant des théories ou des pratiques admises. Loin de toute nouveauté, il peut même exprimer, paradoxalement, la récurrence et la répétition de certaines thématiques urbaines dans le temps, comme l'a montré Corinne Jaquand à propos du terme *Stadtlandschaft*. Ce néologisme, surgi en Allemagne dans les années 1930, s'éclipse avant de réapparaître à partir des années 2000 dans d'autres contextes nationaux, montrant que la « figure d'un aménagement territorial déconcentré » renvoie à un questionnement rémanent en urbanisme, bien qu'à chaque fois ce soit pour des raisons spécifiques et propres à chaque époque.

De plusieurs manières, les néologismes posent la question de leur traduction. Doxiadis pense dès leur genèse à leur donner une force illocutoire en anticipant leur réception dans d'autres langues pour en assurer le succès international. Il n'y est pas parvenu et l'impressionnant lexique qu'il a créé est finalement tombé en désuétude. Lorsqu'un vocable reste attaché à la pensée d'un seul auteur, sa diffusion dans la langue courante n'est pas suivie d'effet. Non appropriés, ces nouveaux termes deviennent obsolètes et subissent le même sort que ce qu'ils prétendaient dénoncer au départ, à savoir renouveler un langage inadapté.

À l'inverse, les notions intraduisibles en français de *stadtlandschaft* ou de *zwischenstadt* (entre-ville) connaissent depuis leur création une grande fortune critique en dehors des frontières de l'Allemagne, illustrant au passage que la performativité d'un acte de langage s'exprime aussi par sa capacité à durer dans le temps. Comme le remarquent Laurent Coudroy de Lille et Olivier Ratouis « cette dimension interlinguistique conduit à interroger la question de la langue en posant celle des mots ». Sans doute pourrait-il ici être fécond de se réapproprier le concept « d'intraduisible » – comme symptôme de différence – qu'a forgé Barbara Cassin en philosophie. L'intraduisible, c'est « un indice de la manière dont, d'une langue à l'autre, tant les mots que les réseaux conceptuels ne sont pas superposables » (Cassin, *Vocabulaire européen des philosophies*, 2004, présentation). À l'heure de l'intensification des transferts de connaissance d'un pays à l'autre, d'un continent à l'autre –

---

correspondance bi-univoque entre signifiant et signifié. La néologie sémantique est un cas particulier de la polysémie, avec un trait diachronique de nouveauté dans l'emploi, donc dans le sens. » explique MOESCHLER, Jacques, « Aspects de la néologie sémantique », *Langages*, 8-36, 1974, p. 6.

[26] La siglaison est, d'après le *Trésor de la langue française*, la formation de sigles à partir des lettres initiales de termes formant une unité lexicale fréquemment employée. Par exemple, on emploiera le sigle « HLM » pour désigner une « habitation à loyer modéré ».

notamment dans le champ de l'expertise urbanistique – cette approche pourrait mettre en évidence les « nœuds d'intraductibilité », l'irréductible et par là-même les réservoirs de concepts méconnus, pouvant participer au renouvellement des conceptions et des idées.

*Isabelle Chesneau*

**Références bibliographiques complémentaires**


BULOT, Thierry et MESSAOUDI, Leïla (sous la direction de), *Sociolinguistique urbaine : frontières et territoires*, Cortil-Wodon, E.M.E, coll. « Proximités », 2003.

BULOT, Thierry, VESCHAMBRE, Vincent (sous la direction de), *Mots, traces et marques. Dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine*, Paris, L'Harmattan, 2011.calvet

CALVET, Louis-Jean, « Les voix de la ville revisitées. Sociolinguistique urbaine ou linguistique de la ville ? », *Revue de l'Université de Moncton*, 36-1, 2005, pp. 9-30.

CHESNEAU, Isabelle, « Les mots du projet comme expérience de compréhension du temps en architecture », in GAYET-KERGUIDUFF, G. et LAVENU, M. (sous la direction de), *Projet et approche(s) du temps, actes du 2e séminaire inter-écoles d'architecture du 13 octobre 2015*, Clermont-Ferrand, École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand, 2017, pp. 111-119.

*Genèses*. Dossier : Les mots de la ville 2, n° 51, 2003, pp. 2-91.

*Genèses*. Dossier : Les mots de la ville, n° 33, 1998, pp. 2-106.

LUSSAULT, Michel, « L'espace pris aux mots », *Le Débat*, 92-5, 1996, pp. 99-110.

MARIE, Michel, TAMISIER, Christian, *Un territoire sans nom*, Paris, Librairie des Méridiens, 1982.

MONDADA, Lorenza, *Décrire la ville : la construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte*, Paris, Anthropos, 2000.

RIVIERE D'ARC, Hélène (sous la direction de), *Nommer les nouveaux territoires urbains*, Paris, Maison des sciences de l'homme : UNESCO, coll. « Collection Les mots de la ville », n° 1, 2001.

RONCAYOLO, Marcel, CHESNEAU Isabelle, *L'abécédaire de Marcel Roncayolo : entretiens*, Gollion (Suisse) ; Paris, Infolio, 2011.

*Sémiotique de l'espace*, Paris, Denoël Gonthier, coll. « Bibliothèque Médiations », n° 185, 1979.

STEINER, George, *Après Babel : une poétique du dire et de la traduction*, Paris, Albin Michel, 2010.

TOPALOV, Christian, COUDROY DE LILLE, Laurent, DEPAULE, Jean-Charles, MARIN, Brigitte, *L'aventure des mots de la ville*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2010.

WHEATLEY, Paul, *The pivot of four quarters: a preliminary enquiry into the origins and character of the ancient Chinese city*, Chicago, Aldine, 1971.